

## **Communiqué du Conseil constitutionnel à la suite du décès de Madame Nicole MAESTRACCI**

Le Conseil constitutionnel apprend avec une vive émotion le décès de Nicole MAESTRACCI, qui a siégé en son sein durant neuf ans, jusqu'au terme de son mandat intervenu le 13 mars dernier. Au Conseil constitutionnel comme tout au long de son parcours professionnel, Nicole MAESTRACCI a servi hautement la justice, avec engagement et courage. Même la maladie n'avait pu affecter sa détermination dans la dernière période. Sa force de caractère a continûment fait l'admiration de ses collègues.

Le Président Fabius et les membres du Conseil constitutionnel adressent leurs plus sincères condoléances à la famille de Nicole MAESTRACCI.